L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 DECEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN. 14 DECEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, sur la levée, en face de la rue St. Louis, la cargaison de la barque Castor, de Malaga et Barcelone.

Par Placide J. Spear, au bureau de prêts de A. Testart, à l'angle des rues Royale et Toulouse, — vente trimestrielle de gages.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de le Douane—bottes, souliers et brodequins.

La vente de la cargaison de la barque Castor, arrivée de Malaga et Barcelone, aura lieu aujourd'hui à midi. La cargaison consiste en raisins, amandes, vins, ail, etc., etc. Voyez l'avis de O. Valeton, encanteur.

La crise européenne.

M. de Bismarck fait de nouveau courir et démentir le bruit de sa retraite—il y a anguille sous roche.

La chûte de Plevna, venant quinze jours après celle de Kars, semble devoir précipiter le dénouement du grand drame oriental qui se joue depuis six mois à coups de canon, entre l'Homme malade et le colosse moscovite. Surexcités, comme des coursiers par un coup de fouet, par les deux succès des Russes, les diplomates européens resserrent les fils de leurs trames et le télégraphe et les courriers doivent avoir un surcroît de besogne.

Nous avons déjà signalé l'émoi causé en Angleterre par la nouvelle de la prise de Kars, mais nous ne connaissons pas les termes de la "Note comminatoire" que le gouvernement anglais aurait, d'après la *Patrie*, adressée aux puissances sur ses résolutions relativement à la situation qui lui est faite en Orient. Le télégraphe ne nous a pas dit si ces résolutions avaient été raffermies par la capture de Plevna et de l'armée d'Osman Pacha.

L'émotion causée par le revers des Turcs en Arménie n'a pas été moins grande en Autriche qu'en Angleterre. On s'y est sérieusement inquiété de l'intention un moment prêtée au Sultan de traiter directement de la paix avec le Czar.

C'est avec un vif sentiment de répulsion et sur un ton indigné que les journaux de toutes les opinions parlent de cette perspective. Voici en quel fier langage le *Fremdenblatt*, de Vienne, la repousse :

" Pas de seconde paix d'Andrinople! Les hommes d'Etat russes savent que les puissances européennes ne permettront, dans aucune circonstance, une nouvelle édition de ce traité. Si l'Europe a contemplé jusqu'ici dans une réserve et calme la marche de la guerre, c'est qu'elle ajoutait foi aux déclarations solennelles de la Russie, et qu'elle comptait bien que sa voix serait écoutée au moment de la paix. Si elle était trompée dans sa confiance, elle aurait les moyens d'empêcher que la paix ne fût conclue dans l'intérêt exclusif des Russes. La patience de l'Europe aurait atteint son terme si la Russie, au moyen d'une paix séparée, avait l'air de vouloir ramener la Porte à sa dépendance d'autrefois. Les intérêts de l'Autriche-Hongrie seraient, dans ce cas, identiques à ceux des autres puissances, et, ce qui est plus important, tous les partis et toutes les nationalités de notre monarchie seraient unis dans une même volonté. Rien ne leur coûterait pour empêcher la conclusion d'une paix qui, ne servant qu'à l'égoïsme russe, sacrifierait nos intérêts les plus essentiels. Les puissances n'ont pas oublié que la paix d'Andrinople a été suivie par le traité d'alliance d'Unkiar Skelessi, qui a fait pour longtemps de l'empire turc un jouet dans la main de la Russie. L'Europe sait suffisamment, par l'histoire des cinquante dernières années, qu'une paix séparée entre les Turcs et les Russes équivaut à la transformation de la Turquie en un Etat vassal du czar. Qu'une pareille solution de la question d'Orient doive être empêchée par tous les moyens, il est inutile de le démontrer, du moins en Autriche Hongrie."

La dépêche suivante indique l'attitude prise par le premier ministre de l'empire austro-hongrois, à la veille de la chûte de Plevna qui était déjà prévue.

Vienne, 10 déc.—Le comité des affaires étrangères de la délégation hongroise a tenu hier une séance secrète. Le comte Andrassy a protesté contre les explications données par les journaux dits officieux sur sa politique étrangère. Il a dit qu'il fallait prendre en considération un autre facteur que les traités dans les relations avec les puissances européennes, —la force—qui seule peut rendre les traités valides.

Quant aux allégations de la triple alliance, il a dit que l'Autriche *était l'arbitre de ses destinées*. Aucun Etat européen ne peut plus sûrement compter obtenir qu'on reconnaisse ses *raisonnables et justes demandes*. Il s'est déclaré fortement opposé à l'idée que, par obéissance à d'éternels préjugés, la population chrétienne de la Turquie doive continuer à rester sous le joug oppresseur des Turcs. Il a dit que l'Autriche fût sous l'influence de l'Allemagne, et il a déclaré qu'aucune puissance en Europe ne pouvait entreprendre le règlement de la question d'Orient sans la coopération de l'Autriche-Hongrie.

Ce qu'il y a de plus clair dans cette déclaration, c'est que la politique de l'Autriche est guidée par le désir de faire triompher ses " raisonnables et justes demandes." La question est de savoir si l'Angleterre et l'Autriche n'ont pas trop attendu pour intervenir et si les faits accomplis ne seront pas opposés comme une barrière infranchissable à leurs demandes pour la sauvegarde de leurs intérêts. Le correspondant russe du *London Times* indiquait ainsi ce que l'Autriche aurait à faire et la cause de son inaction :

" Si l'Autriche portait une grande armée " sur la frontière de la Transylvanie, la " Russie serait obligée d'évacuer la vallée " du Danube, comme elle a fait dans la " guerre de Crimée. Et pourquoi l'Autri- " che n'agit-elle pas ainsi? Certes, ne n'est " ni par amour pour la Russie, ni par " sympathie pour la cause de l'émancipa- " tion slave, mais simplement parce " qu'elle est menacée sur ses derrières par " l'Allemagne. Et pourquoi l'Allemagne " empêche-t-elle l'Autriche de lutter con- " tre sa grande rivale dans le monde " slave? Parce qu'elle a une dette à payer " pour la neutralité de la Russie dans la " guerre de 1870-1871."

L'Allemagne n'a pas, en effet, attendu que la guerre eût pris une tournure décisive, pour agir ouvertement en faveur de l'un des belligérants. La lettre suivante adressée à l'*Univers* par un correspondant étranger, indique le genre d'appui matériel et efficace accordé par l'Allemagne à la Russie.

Le dernier discours de lord Beaconfield est furieusement attaqué par toute la presse allemande, bien plus furieusement que par la presse russe, et, chose curieuse, les considérants et les conclusions des journaux allemands sont de la plus touchante unanimité, d'une unanimité si extraordinaire, qu'ils paraissent n'être que les reflets d'un seul et même centre pensant.

Pour quiconque connaît le régime de discipline admirable auquel est soumise la presse allemande, ces manifestations et ces attaques sont particulièrement significatives. Mais il y a mieux.

—Adressez-vous au quartier-général russe, répond hardiment le prince de Reuss au grand vizir à la proposition d'une médiation allemande.

250,000 kilos de poudre sont *achetés* par le gouvernement russe à Berlin et immédiatement expédiés en Russie. Le payement est remis, d'accord commun, à 1-81.

300,000 fusils (dont 120,000 chassepots restés dans les arsenaux après 1870) sont achetés, 5 francs pièce, par la Russie, et expédiés immédiatement à Eydkounen. La livraison a eu lieu devant une commission vétérinaire d'officiers allemands *responsables* du bon état des armes livrées. Le payement est remis à 1883.

Deux fois par semaine, il y a réunion officielle des commités de l'état-major prussien chez M. de Moltke, dans le but d'étudier les événements courants en Bulgarie et en Asie et de *les juger. Le procès verbal de chaque séance, avec les opinions émises*, est expédié le lendemain à l'état-major russe; dans les cas particulièrement sérieux et urgents, cette communication se fait par télégraphe.

Je ne parle pas des 50,000 hommes cantonnés sur la frontière Est de la Prusse, destinés à réprimer immédiatement toute velléité révolutionnaire en Pologne; je n'en parle pas, quoique cette mesure ait permis à la Russie de dégarnir complètement ses provinces polonaises.

Bref, il devient parfaitement évident qu'en ce moment la guerre contre la Turquie est menée en partie double. Il est tout aussi évident qu'en Orient, il n'était pas du tout de même: on ménageait la Turquie, et l'Angleterre et l'Autriche étaient encore fort à respecter, témoin les 300,000 hommes laissés alors sur la frontière de la Galicie, et les 150,000 qui garnissaient le littoral de la Baltique. En ce moment, toutes ces troupes sont sur le théâtre de la guerre, et la Russie ne s'inquiète plus ni de leurs frontières, ni de la Pologne.

Les dernières dépêches annoncent que le Sultan a fait des concessions importantes aux chrétiens, d'une part, et que de l'autre, la résolution a été prise à Constantinople de continuer la guerre et de pousser la résistance jusqu'aux dernières limites. Ces deux déterminations sont sans doute dues aux conseils de l'Angleterre ou de l'Autriche, ou de ces deux puissances réunies, et si cela est, il y a lieu de croire qu'elles ajouteront à ces conseils un appui non seulement moral mais encore matériel pour permettre à la Porte de prolonger avec succès la résistance et d'être ainsi en état d'obtenir des conditions de paix honorables et par lesquelles les intérêts anglais et autrichiens seraient sauvegardés.

De la France il n'est pas question. Les malheureuses dissensions intérieures l'empêchent de prendre part ouvertement aux négociations ayant pour objet de reconstruire un nouvel équilibre européen. Ce n'est pourtant pas, comme le dit le *Times*, uniquement pour payer une dette que l'Allemagne aide la Russie, c'est pour être autorisée à prendre une compensation aux dépens de quelqu'autre puissance. Et, bien que la France ait du côté de l'Orient, des intérêts sérieux qui ne doivent pas être négligés, elle doit surtout porter son attention sur les menées de l'Allemagne, dont les convoitises menacent sa sécurité propre ou celle de ses frontières.

Il est donc doublement regrettable que le gouvernement français ne puisse être immédiatement consolidé pour s'occuper exclusivement de défendre à l'extérieur les intérêts nationaux de la France dans la solution d'une crise qui a évidemment pris un caractère européen. Rien ne pouvait être plus favorable aux visées de M. de Bismarck que la situation actuelle de la France et la perspective d'une guerre civile ou d'une révolution dans ce pays. Il a travaillé à amener cette situation et il ne manquera pas de la mettre à profit, si un dénouement prompt et pacifique ne vient pas frustrer ses espérances en rendant au gouvernement français sa liberté d'action.

THÉATRE DES VARIETES.—La direction a commis la même erreur que dimanche dernier en donnant hier des actes et des scènes détachés. Si, au lieu d'un spectacle morcelé, on eût représenté *Lucie* ou le *Trouvère* ou *Rigoletto*, on eût fait recette, tandis qu'il y avait très peu de monde. Les artistes ont, cependant, fait de leur mieux et ont su se faire applaudir; Mlle Human, dans la scène de la folie de *Lucie*, Mme Phillips et M. Tagliapietra dans les scènes du *Barbier*, et MM. Fritsch et Wiegand et Mlles Cooney et Grimminger, dans le second acte du *Freyschutz* et la dernière scène du *Lohengrin*.

Ce soir, on donnera au lieu de *Lucrèce Borgia* la seconde représentation de *Tannhauser* qui attirera certainement une salle comble comme le premier jour. L'ouverture et les chœurs des pèlerins gagneront sans doute à une seconde audition; ils nous ont paru laisser à désirer à la première représentation, mais les différents rôles ont été parfaitement tenus. Outre les morceaux que nous avons déjà signalés, nous citerons au troisième acte un beau récit de Wolfram et la prière d'Elisabeth qui est écrite dans un sentiment et un style fort nobles. M. Adams a obtenu un grand succès dans cet acte. Le spectable commencera ce soir à sept heures et demie.

Samedi, en matinée, on donnera *Les Huguenots*; il y aura foule et une foule élégante cela va sans dire.

Dimanche, pour la dernière soirée, on donnera une troisième représentation du *Lohengrin* que beaucoup de personnes voudront entendre encore une fois. Le prix des places sera d'une piastre pour toute la salle.

Lundi commenceront les représentations de l'éminent comédien, Raymond, dans son nouveau rôle à succès *Pembroke*, l'agent d'assurances.

WESTERN MESS BEEF.—La maison Miller, Dolhonde & Co., tient un grand choix de cet excellent article de consommation. Nous engageons les planteurs ou leurs agents à faire leurs achats aux Nos 68, 70 et 72 rue Tchoupitoulas.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Pertido.

L'AGITATION EN FRANCE—Nous lisons dans la *Patrie* du 28 novembre :

Partout, dans les journaux comme dans les lieux publics, dans les brochures comme dans les réunions, on entend prononcer ces mots: dissolution, démission, résistance, révolte, mise en accusation, représailles, vengeance, révolution, guerre civile, terreur!

C'est pour ainsi dire la main sur le revolver et sur le couteau que se traitent les questions.

Le renversement du maréchal, l'éventrement de la Constitution sont devenus des programmes politiques.

Des journaux sonnent les *députés* des gauches de passer la revue de l'armée insurrectionnelle et de se répartir les postes de combat.

Nous rapportions hier des symptômes révolutionnaires qui se produisaient dans l'Aube. Ces mêmes symptômes nous sont signalés dans le Midi. Nous les retrouvons dans Paris. Depuis quarante huit heures, dit la *Gazette des Tribunaux*, on affiche chaque nuit, dans divers quartiers de la capitale, des placards contenant des menaces et des injures, soit envers le chef de l'Etat, soit envers les membres du gouvernement.

Qu'importe! disent les confiants, puisque les bandits n'ont pas d'armes! Qu'en savez-vous? En tout cas, voici ce que le correspondant parisien de la *Gazette de Francfort* écrivait le 20 à ce journal. Et qu'on n'oublie pas que les étrangers, et surtout les Allemands, sont beaucoup mieux que nous-mêmes informés de ce qui se passe dans notre pays:

"On s'attendait, pour vendredi, à cette alternative: la démission du maréchal ou le coup d'Etat. "Il est probable que plus d'un citoyen a acheté en secret une arme; plus d'un arma inspecté et fourbi le fusil qu'il cache, car on dit que sur les 300,000 fusils de fédérés, il n'en a été livré que 60,000!" Il ne viint pas démission ni coup d'Etat. Or, on ne doit faire une révolution que si la Chambre et la souveraineté populaire sont vraiment menacées.

On admet généralement que si la Chambre se laissait renvoyer une seconde fois, elle commettrait un suicide, tandis qu'elle ne possédera jamais une plus grande force de résistance. Le moment est tout à fait favorable pour sonner la République *par-la) force matérielle*, si les événements y obligent."

Le gouvernement est informé, dit le *Mémorial d'Amiens*, des plans des gauches pour soulever plusieurs villes de province. Le préfet de police est informé d'heure en heure de leurs menées: toutes les mesures sont prises pour une prompte et énergique répression de tout désordre.

LES CAMPS FORTIFIÉS.—On lit dans le *Journal de l'Alsace*, du 20 novembre.

"Dans les cercles militaires de l'Allemagne, on s'occupe en ce moment beaucoup du projet de création de cinq camps de manœuvre fixés pour les huit corps de l'armée allemande, tels qu'il en existe à Adershott en Angleterre, à Bruck en Autriche, près de Somma en Italie, à Krasnoé Selo en Russie, près de Châlons en France, etc.

"L'Alsace Lorraine serait dotée de deux de ces camps, dont l'un serait établi dans les environs de Barrebourg et destiné aux 7e, 8e et 11e corps d'armée, et l'autre près de Mulhouse pour les 13e, 14e et 15e corps d'armée.

"Ces deux camps fortifiés par des ouvrages en terre, couvriraient, l'un l'espace compris entre Metz et Strasbourg et la ligne de Nancy à Mayence, tandis que l'autre barrerait la trouée de Belfort et protégerait la Haute Alsace et le Sud Ouest de l'Allemagne.

"Les camps, de forme rectangulaire, auraient chacun une superficie d'environ deux milles carrés ou 11,000 hectares.

"Les terrains nécessaires à ces camps formeraient une superficie totale de 60,500 hectares, dont le prix, à raison de 600 marks l'hectare, s'élèverait à la somme de 31 millions de marks.

En y ajoutant 27 millions de marcs pour les constructions, on arrive à 58 millions de marcs."

—Le chroniqueur du *Temps* cite un joli mot de typographe et qui est bien en situation :

Un de nos amis, auteur d'un livre à gravures, demandait à son imprimeur s'il ne jugeait pas à propos de le faire cliocher.

—Vous n'y pensez pas, lui dit l'autre, on en cliche que les livres à gros tirage. Ainsi, on cliche bien des Codes, mais on ne cliche jamais les Constitutions.

CHAMBRES FRANÇAISES.

Sénat

Séance du 26 novembre 1877.

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'urgence du projet de résolution présenté par M. Feray et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la nomination d'une commission chargée de rechercher quelles sont les causes de la détresse à laquelle sont en proie le commerce et l'industrie, et quels sont les moyens d'y porter remède.

M. Feray: Messieurs, les souffrances auxquelles sont en proie le commerce et l'industrie sont trop certaines pour que j'aie besoin d'en apporter des preuves. Mes amis et moi, représentants de villes industrielles et commerçantes, nous avons pensé qu'il était digne du Sénat de témoigner la sollicitude aux intérêts industriels, toute aussi sollicitude pour le courage avec lequel ils luttent contre la mauvaise fortune, et ses sympathies pour la résignation avec laquelle les populations ouvrières supportent leurs souffrances.

Il y a six mois, l'industrie française se trouvait dans une condition meilleure que l'industrie anglaise. Cet état de chosses a changé, depuis, et, actuellement, si le chômage n'est que partiel, c'est grâce aux sacrifices faits par les manufacturiers. (Applaudissements à gauche).—Dans le reste de l'Europe, il y a eu, au contraire, amélioration. (Oh! Oh!)

La crise en est arrivée à l'état aigu. Je demande donc le renvoi immédiat de ma proposition dans les bureaux. (Très bien!)

M. Pouyer-Quertier s'associe vivement à la proposition de M. Feray. (Très bien! à droite.) Toutefois, il croit devoir faire observer que si les souffrances existent en France, comme l'a indiqué M. Feray, ces souffrances sont communes à tous les pays de l'Europe.

M. Lucien Brun: Les circonstances dans lesquelles le projet de résolution a été présenté, se coïncidences avec un vote sur lequel je n'ai pas à m'expliquer ici, vont, j'en suis sûr, contre le gré de ceux qui l'ont signé. On pourrait, en effet, croire à un acte d'hostilité. (Réclamations.)

M. Cordier dit qu'à l'époque de la dissolution il avait prévu la crise qui sévit sur le commerce et l'industrie. L'honorable M. Pouyer Quertier a confirmé ses paroles. Les principales causes du malaise ont été signalées; je n'y reviendrai pas..... Il y en a d'autres, mais le moment n'est pas venu de les porter à la tribune. (Approbation à gauche.) Nous demandons, en conséquence, qu'il soit procédé à une enquête complète et sans restriction. (A gauche: Oui! Très bien!)

M. Ozenne, ministre du commerce: Le gouvernement estime qu'il y a un intérêt de premier ordre à ce que la proposition d'enquête soit acceptée; il veut, autant que personne, que la lumière se fasse sur tous les faits qui concernent notre industrie. (Approbation à droite.)

Un membre à gauche: Est-ce que vos fonctionnaires pourront répondre? (Rumeurs.)

L'urgence est déclaré à l'unanimité.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 27 novembre.

Dès l'ouverture de la séance de la Chambre, M. Cochery dépose sur le bureau et lit son rapport relatif aux crédits extraordinaires ouverts par décrets, pendant l'absence des Chambres, et dont la commission du budget refuse de reconnaître la légalité.

Les ministres n'assistent pas à la séance.

Voici le texte du rapport lu, aujourd'hui, à la Chambre, par M. Cochery:

"La loi du 16 décembre 1871 ne s'applique qu'à l'Assemblée nationale et à sa prorogation.

"Aujourd'hui, nous nous trouvons sous l'empire d'une législation qui défend d'ouvrir aucun crédit, sans l'assentiment des Chambres.

"C'est donc illégalement que les décrets dont il s'agit ont été rendus.

"Sur dix décrets de cette nature, soumis à l'appréciation de la commission du budget, neuf ont été rendus après la dissolution. Or, les termes de la loi du 16 décembre 1871 ne pourraient en aucun cas, s'appliquer à une dissolution, mais, tout au plus, à une prorogation.

"Si des nécessités urgentes exigeaient l'ouverture de crédits extraordinaires, le ministère devait hâter la convocation des électeurs, pour se trouver dans la légalité.

"Au contraire, le ministère, en agissant comme il l'a fait, a assumé une immense responsabilité, qu'il a encore aggravée, en prétendant, comme à plaisir, la convocation des électeurs.

"Les crédits ouverts par décrets sont, d'ailleurs, des crédits supplémentaires, et dont la plupart ne peuvent, à aucun titre, rentrer dans les catégories spécifiées par la loi de 1871.

"En repoussant d'inscrire ces crédits au budget, vous ne repousserez pas une dépense. En effet, si la dépense était nécessaire, le ministère peut déposer un nouveau projet de loi.

"Si la dépense est effectuée, la Chambre aura à en examiner l'utilité et à rechercher à qui en incombe la responsabilité."

On lit dans la *Patrie* :

La vérification des pouvoirs se continue avec une sage lenteur. A trois ou quatre élections par jour, il y en a pour cinq semaines. C'est faire durer le plaisir un peu longtemps. Nous n'avons à signaler parmi celles qui ont été rapportées hier, que celle de M. de Fourtou, à Ribérac. Elle était parfaitement régulière et n'avait provoqué aucune protestation. Elle n'en a pas moins paru suspecte à la majorité. Celle-ci a supposé que l'ancien ministre de l'intérieur, dispensateur de la candidature officielle, en avait dû fabriquer à son profit les ressorts les plus compliqués et les plus parfaits. Cette régularité apparente, cette absence de protestations lui ont paru cacher les manœuvres les plus savantes, les combinaisons les plus machiavéliques. Elle n'a en garde de considérer que M. de Fourtou, justement populaire dans son arrondissement, et par son caractère et par son talent, en était le candidat naturel et inévitable. Aussi a-t-elle suspendu le vote sur la validation jusqu'à ce que la commission d'enquête ait fait la lumière sur toutes les noirceurs de l'élection de Ribérac. M. de Fourtou n'a pas daigné répondre à la proposition d'ajournement. Il n'a point donné cette satisfaction à ses adversaires.

ALCOOL.—MM. Miller, Dolhonde & Co, 68, 70 et 72 rue Tchoupitoulas, ont toujours en magasin un fort stock d'alcohol de l'Ouest, parfaitement pur et limpide et de première qualité. Nous appelons sur cet article l'attention toute particulière de MM. les droguistes et pharmaciens. Ils pourront toujours se le procurer à des conditions très avantageuses chez MM. Miller, Dolhonde & Co.

MARSEILLE, 19 novembre.—Un curieux procès va se dérouler devant la Cour d'Aix, à laquelle ressortissent les affaires du Levant. Il s'agit du refus opposé par notre consul à Constantinople, à la célébration du mariage de la princesse Karatja avec M. de Vandeuvre, notre attaché d'ambassade auprès de la Porte ottomane.

La princesse, qui était jadis Mme Caroline Durand, épouse, à Constantinople, le prince Karatja, grec de religion, et qui, après quelques années de mariage, trouva moyen de faire déclarer son union nulle et non avenue. Redevenue libre, la princesse Karatja se vit demander en mariage par M. Evan de Vandeuvre, mais le consul français, sommé de procéder à cette seconde union, refusa en déclarant qu'il considérait la première comme n'ayant jamais cessé d'exister.

C'est de cette décision que les intéressés ont interjeté appel. Le procès sera donc intéressant.

—Le *Moniteur* publie cette information en gros caractères :

"Le bruit d'un ajournement de l'Exposition ayant été rapporté au maréchal, il avertit, notamment-à-on, répondu que, *dans aucun cas*, l'Exposition universelle de 1878 ne sera retardée."

ST. PÉTERSBOURG, mercredi, 24 novembre—Le *Messager de l'Empire* publie une ordonnance de l'Empereur, prohibant l'exportation pour un pays étranger de toute espèce de vivres prévenant de tous les ports de la mer Noire et de la mer d'Azof.

—On a donné plusieurs dates pour le renouvellement des Conseils municipaux.

La vérité, d'après la *Patrie*, c'est que ces élections se trouvent momentanément ajournées, et qu'à l'heure actuelle, personne n'en connaît l'époque."

—On lit dans le *Times* :

La fête de l'impératrice Eugénie a été célébrée cette année, à Chislehurst, de la façon la plus simple.

Le mercredi, à onze heures, Sa Majesté s'est rendue, accompagnée du prince impérial et de sa suite, à la pittoresque petite église catholique de Chislehurst, qui avait été décorée pour la circonstance. L'autel était orné de fleurs et le tabernacle recouvert de drap d'or.

A l'arrivée de Sa Majesté et de sa suite, l'abbé Goddard commença la messe basse ordinaire du jour.

Après le service, l'impératrice visita l'école que l'abbé Goddard a fait dernièrement construire près de l'église; après quoi Sa Majesté retourna à Camdens Place.

—Un Tam-Tam :

Un de nos honorables, qui redoute l'échec d'une invalidation, est atteint d'une forte grippe.

—Il faut que vous gardiez la chambre, lui dit le docteur....

—Garder la chambre! Ah! j'aimerais mieux que la chambre me gardât!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce, pour aujourd'hui: hausse barométrique, suivie d'une baisse, vent variable, avec une tendance à tourner au nord-est, temps couvert avec des pluies partielles au sud-ouest.

Température, 13 décembre 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 dd matin.....	54	12
Midi.....	66	19
3 P. M.	68	20
6 P. M.....	65	18

Départs.

Passagers partis hier soir par la route rapide de Mobile :

M O Correy, Nashville; W P McClatchy et sa femme, Atlanta; E L Crabb et famille, New York; J B Wilson et sa femme, Philadelphie; L C Armstead jne, Enfold; F C Bentrick et E W Dennison, New York; Thos Bakewell, Cincinnati; Mme Jos Bull, enfant et nourrice, New York; J F Richards et sa femme, St Louis; C M French et S M Swensen, New York; F H Rahn, Montgomery; Geo Lale, New York; G R Paine, St Louis; A M Bowling, New York; M P Moore, Boston; C W Chamberlain, Boston.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.—W M Wallace, Providence, R I; L Levison, femme et enfant, New York; Chas H Cromwell, Macon, Ga; F G Williams et sa femme, Clockville, Tenn.; H C Barnum, New York; E E De Lashmutt, New York; Matt F John son et sa femme, Miss.; Mlle Rickets, Miss; Mlle Morgan, Miss; C W Dudley, Miss; Geo G Johnson, Miss; H J Johnson, Miss; Wallace Walcott, New York; W H Gannon, Phila; P Howard, Chicago; H H Meadows, Ala; H M Drake, Sir Golden Rule; W H Sage, Ohio; Jno W Hughes, New York; Saml D Clapp, New York; J A Lunn, Ville.

CITY HOTEL.—Wm E Mahoney, Lexington; Mme Mahoney; A Watson, Canton; Geo M West, J D Purde, ville; W G Randolph, W E Booth, Baton Rouge; J J Harrison, St Louis; A McNuken, Cincinnati; Frank Guiteau, Chicago, Mme Samuel T Mecklette, Philadelphie; J W Parker, sa femme et sa fille, Yazoo City; J A Williamson, Cincinnati; Hy M Considotte, Indianola; J M Morphies, Austin; W Becket, Quebec; E H Smith, Henry Williams, Jackson.

HOTEL DES ETRANGERS.—Capitaine J. Meynier, St Jacques; C Goffely, Plaquemine; L Gordon, Plaquemine; S Martin, femme et demoiselle, Plaquemine; G Boudreau, St. Jacques; L Mandel, N. O.; Antoine Rougand, Charente Inférieure; Louis Forbes, Boston; Mme Schecknyder, St. Jean-Baptiste; Coulon, Thibodeauxville.

Académie de Musique.

Ce soir "Evangeline" pour le bénéfice de Lizzie Webster qui jouera le principal rôle, où elle a remplacé Miss Clancey. Ce changement a été du goût du public qui trouve maintenant que l'artiste est à sa véritable place. Mr Edward Rice commandera l'orchestre qui a beaucoup à faire pour exécuter convenablement une musique si variée. Les amateurs n'oublieront pas que cette Extravaganza qui fait rire tant de gens ne sera plus donnée que trois fois en comptant le bénéfice de ce soir. Dimanche, on donnera le "Petit Corsaire et la Fiancée" par la même troupe. C'est une autre extravagance tout aussi brillante et amusante que la première et qui n'aura pas moins de succès.

Hydrophobie.

Le Cirque.

La semaine s'avance, qu'on y prenne garde! Les Cirques ne restent jamais longtemps et ne se croient pas que le Cirque de Cole commence une autre semaine, bien que jusqu'à présent il y ait eu toujours une foule serrée. Mais à la moindre défaveur, il arrive bagage à nous quitterez, et de longtemps on ne reverra une semblable ménagerie et des sauteurs comme Gardner et des acrobates comme les deux femmes qui exécutent les exercices du trapèze. De longtemps, non plus, on ne reverra un troupeau de chameaux, de lions et de tigres, du phoque, un éléphant, un léopard, et enfin un dromadaire de la force de celui que nous offre tous les jours le Cirque établi du Canal, entre Rocheblave et Tonti.

INJONCTION REFUSÉE, DE NOUVEAU.

Cour de circuit des Etats-Unis.

La ville de la Nouvelle-Orléans, contre John A. Morris.—Hier matin le juge Billings a rendu sa décision sur la demande de la ville pour une nouvelle saisie de meubles et la présentation d'un bill supplémentaire. Cette affaire est celle où l'on cherchait à obtenir une injonction contre la saisie et la vente du Marché-Bazar en faveur d'un jugement rendu par John A. Morris. Le juge maintient sa première décision et reconnaît le plein droit du créancier à saisir et à faire vendre le Bazar en satisfaction de dette.—Il fait voir la vente de cet immeuble comme station de quarantaine. "Ce phare, a ajouté le docteur, serait une excellente station, j'ai l'espoir que l'usage en sera accordé à ce port par le pénitencier, à Moundsville, Ouest-Virginie.

L'avocat des Etats-Unis, Lacey, a déposé hier contre Geo. B. Loud, une information qui l'accuse d'avoir engagé illégalement un officier à altérer les retours d'élection pour un membre du Congrès dans la paroisse Iberville.

Il est allégué que Loud, ex employé de l'Etat sous l'administration de Kellogg, a servi d'instrument pour enlever de la boîte mille votes portant le nom de Darrall et y substituer le même nombre de bulletins avec le nom d'Acklen, ce changement et substitution qui auraient été découverts par le comité nommé par le Congrès pour recevoir les témoignages.

Burcau de Conversion.

Ce Bureau a rejeté la demande de Mr Hotchinson, de New York, au sujet de $2000 de warrants qui auraient été convertis à New York, dans ce fameux meeting composé d'Antoine, Lowell et Deslonde, et pour lesquels des bons n'ont jamais été délivrés. La somme entière, dûe convertie, ne s'élevait pas à moins de $172,000.

Le Bureau ensuite a converti ce qui suit :

E. J. FORSTALL'S SONS.

Bons et coupons—	
Acte 115 de 1867.....	$3,120 00
Acte 35 de 1865.....	4,096 45
Acte 125 de 1866.....	1,010 00
Acte 32 de 1870.....	513 33
Acte 115 de 1867.....	3,210 00
Acte 32 de 1870.....	513 33
Acte 111 de 1857.....	9,135 00
Acte 117 de 1866.....	1,442 00
Acte 69 de 1870.....	1,020 00
Certificats (pair).....	107 80
Certificats (pair).....	112 00

W. P. HALSEY.

Bons et coupons—	
Acte 277 de 1867.....	$2,060 00
N. O. J. et G. N. R. R.....	1,040 00
N. O. J. et G. N. R. R.....	3,060 00
Certificats (pair).....	96 14

E. A. HATCH.

Trois certificats (pair.....	$100 79

A. LURIA, CAISSIER.

Bons et coupons—	
Acte 277 de 1870.....	$1,030 00

A. EIMER RADER & CO.

Bons et coupons—	
Acte 115 de 1867.....	$1,040 00

THOS. H. HUNT.

Bons et coupons—	
N. O. J. et G. N. R. R.....	$1,025 00

ISIDORE NEWMAN & CO.

Bons et coupons—	
N. O. O. et G. W. R. R.....	3,090 00
N. O. J. et G. N. R. R.....	1,100 00
Red Backs.....	636 00

R. W. YOUNG.

Coupons—	
N. O. O. et G. W. R. R.....	$120 00
N. O. J. et G. N. R. R.....	60 00

J. MATHERS JR.

Bons et coupons—	
Relief State Treasury.....	$7,000 00
N. O. J. et G. N. R. R.....	1,000 00
N. O. O. et G. W. R. R.....	1,000 00
Acte 35 de 1865.....	3,070 65
Certificats.....	158 40

E. C. PALMER.

Bons et coupons—	
Dette flottante.....	$4,160 00
Certificats.....	419 97

Une bonne mesure.

L'administrateur des assessements, Mr Rengstorff, est décidé à prendre une mesure devenue nécessaire dans les demandes de réduction et de correction d'assessement. Dorénavant, les personnes qui adressent ces demandes, devront se présenter elles-mêmes à son bureau pour traiter leurs affaires directement. Par ce moyen, elles seront convaincues qu'il n'y a pas de connivence entre l'autorité et les courtiers pour les rétributions que ces derniers exigent d'elles.

Usure Supérieure Criminelle.

Thos. Pickett, accusé du meurtre de Knuckley à l'hôtel de "l'Arbre Vert", était trop malade pour comparaître devant le juge Whitaker et la cour s'est ajournée. L'état de Pickett à la prison de paroisse est très critique, et l'on ne croit pas que le prisonnier vive assez longtemps pour subir son procès.

Renvoyé dans le New Hampshire.

Il y a quatre mois, un nègre nommé George Hamilton, tua un nommé Fisher à Keene, comté de Cheshire, New Hampshire, et pour échapper à la justice, prit la fuite et vint ici. N'ayant pu trouver de l'ouvrage à la Nile-Orléans, il alla dans la paroisse de la Pointe Coupée où il fut employé. Peu de jours après, il eut une querelle avec un des travailleurs de la plantation et le tua d'un coup de feu. Hamilton fut arrêté pour le meurtre de cet homme et écroué à la geole de paroisse

Les autorités du New Hampshire ayant appris l'arrestati n de l'accusé dans cet Etat, expédièrent le shérif J. C. Rice et le capt. Sargent avec les papiers nécessaires pour ramener Hamilton sur le théâtre de son premier crime. Le Grand Jury de la Pointe Coupée n'ayant pu trouver matière à poursuivre contre le prévenu pour le meurtre commis par lui dans cette paroisse, le gouverneur Nicholls livra le prisonnier aux autorités du New Hampshire. Hamilton a donc été amené de la Pointe Coupée ici et remis à la garde des officiers chargés de le recevoir et qui sont partis lundi soir pour le New Hampshire par le train de Mobile.

Suite du coup de pied.

Le coroner Roche a fait hier la levée du corps de Ned Norman, (couleur,) mort lundi soir d'une compression du cerveau. Le jury a rendu le verdict que la mort est résultée d'une chûte causée par un coup reçu de son ami Alex. Shelton, maintenant en prison. Le coroner Roche a, en conséquence, fait un affidavit contre Shelton, l'accusant de meurtre.

Déserteurs.

Jean Baptiste Lacoste et François Marie LeGruin ont été arrêtés mercredi et enfermés à la geôle du Troisième Precinct, sur l'ordre du Consul de France qui les accuse d'avoir déserté le navire français "France."

Accidents.

Un enfant nègre, âgé de neuf ans, nommé Louis Roy, a eu le pied gauche écrasé et la cheville démise hier après-midi, par un wagon à bagage du chemin de fer Jackson.

Une jeune enfant de deux ans, fille de Mme Peperson, a eu la jambe droite fracturée par le char No 57 du chemin de fer de la rue Annonciation. L'enfant paraît-il, livrée à elle-même sur la chaussée, sans se rendre compte de ce qu'elle faisait, est allée se heurter contre le char et a été écrasée par une des roues de derrière. Le conducteur, Paul Karche a été arrêté et incarcéré à la station de police du 6me precinct. Le Dr Mainegra qui a soigné l'enfant écrit que l'amputation du membre sera nécessaire.

Vers quatre heures de l'après-midi, hier, un individu nommé Jacob Fritz est tombé accidentellement dans le fleuve, en face de la rue Jackson et se noyait sans le secours empressé que lui a porté un homme de couleur du nom de Larkins.